

1 RÉFLEXE

je présente mon attestation si je suis bénéficiaire de l'Aide pour une complémentaire santé

En tant que bénéficiaire de l'Aide pour une complémentaire santé (ACS), je pense à présenter mon attestation de tiers payant social et ma carte Vitale.

SÉCURITÉ SOCIALE



**l'Assurance
Maladie**